

S.A.S. SAGE ET ASSOCIES

5 septembre 2022, transfert d'un office

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 4 juillet 2022, et en l'absence d'opposition au garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

L'office de commissaire de justice dont est titulaire la société par actions simplifiée « SAS SAGE ET ASSOCIES » à la résidence de Taninges (Haute-Savoie) a été transféré à la résidence de Cluses (Haute-Savoie).